



OFFRE DE STAGE :

Etude de la faisabilité de produire du soja en AB à La Réunion pour l'alimentation humaine

Dans le cadre du plan de relance CAP PROTEINES pour la souveraineté en protéines végétales, l'ARMEFLHOR, institut technique réunionnais, recrute un(e) stagiaire pour l'appui à la mise en place de parcelles d'expérimentation permettant de déterminer la faisabilité de produire du soja en AB à La Réunion destinée à l'alimentation humaine (tofu, ...).

Contexte :

L'objectif du plan de relance CAP PROTEINES est de favoriser la souveraineté en protéines végétales. Accompagnée par TERRES INOVIA, l'ARMEFLHOR travaille sur la faisabilité de renforcer l'offre de protéines locales notamment pour l'alimentation humaine en situation insulaire dans les DOM, la preuve de concept sera menée à La Réunion. Aucune référence technique sur le soja est disponible pour l'île, néanmoins le projet ayant débuté en 2021, les premiers résultats sont encourageants. Il reste à améliorer les itinéraires et consolider les essais variétaux d'ici la fin du projet en décembre 2022.

Missions :

L'objectif du stage est de participer à la réalisation des protocoles et la mise en place des expérimentations, au recueil des données et leur analyse statistique. Le ou la stagiaire sera rattaché(e) au pôle Agriculture Biologique.

Profil souhaité :

Cursus Ingénieur Agronome (année de césure)
Permis B

Compétences souhaitées :

- Analyse statistique : logiciel R
- Motivation pour le travail de terrain
- Sens de l'organisation
- Qualités rédactionnelles
- Bon relationnel
- Autonomie
- Connaissance sur le soja serait appréciée mais non obligatoire

Lieu d'affectation :

Saint Pierre – Ile de La Réunion

Type de contrat :

Stage jusqu'à décembre 2022.

Gratification de stage selon barème en vigueur. Billet d'avion et hébergement à la charge du stagiaire.

Date de prise de fonction :

Commencement dès que possible : début août 2022 au plus tard.

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser avant **le 15 juillet 2022** à l'adresse électronique suivante :

gaelle.tisserand@armeflhor.fr